

Faut portant pas trôo économisâ

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **36 (1898)**

Heft 5

PDF erstellt am: **12.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-196730>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

qu'il laissait intacte, lorsqu'il fut rejoint par deux ou trois de ses anciens camarades, assez mauvais drôles, qui se firent un méchant plaisir de l'irriter et d'exciter ce caractère naturellement emporté.

— Hé bien ! on dit qu'elle ne veut pas de toi, cette belle effeuilleuse, dit l'un.

— Parbleu, la fine mouche, dit un second, elle sait ce qu'elle fait, elle trouve que c'est plus sûr de s'adresser à la barbe grise.

— C'est donc pourquoi, reprit le premier, elle a dansé avec ton père.

En disant cela, le mauvais drille savait qu'il mentait effrontément, puisque le père Cornaz s'était borné au rôle de spectateur.

Le cerveau déjà ébranlé du pauvre Antoine ne put résister à ces perfides insinuations, et il sortit sans dire un mot, les yeux animés par la colère et bien décidé à faire un éclat.

Le lendemain l'occasion désirée se présenta; en traversant la grande cuisine de la ferme, Antoine aperçut deux pauvres diables à peine couverts de quelques haillons, faisant honneur à la soupe et au pain qu'on venait de leur servir. Nous croyons avoir dit quelque part que le fils d'Abram Cornaz avait bon cœur; il donnait volontiers et beaucoup; aussi la présence de mendiants dans la maison de son père ne le contrariait pas ordinairement, mais ce jour-là il cherchait une occasion de blesser l'amour-propre très-vif de Marguerite; et comme il savait que la jeune fille avait l'habitude d'accueillir largement les pauvres, il profita de la circonstance pour l'humilier.

— Est-ce mon père qui vous a ordonné de recevoir ces gens-là ? demanda-t-il à une des servantes: il parlait de manière à être entendu de Marguerite, qui travaillait dans une chambre dont la porte était ouverte sur la cuisine.

— C'est Mademoiselle Marguerite qui les a reçus, répondit avec empressement la servante interrogée; et en disant cela elle appuya avec affectation sur le mot demoiselle.

— Eh bien ! rappelez-vous une fois pour toutes que Mademoiselle Marguerite n'a rien à permettre ici; elle est servante comme vous, recueillie par charité, rien de plus, rien de moins. Après avoir dit ces mots en élevant la voix, Antoine sortit en tirant avec force la porte après lui, mais sans avoir jeté un regard sur la pauvre effeuilleuse. Celle-ci devint pâle comme une figure de cire, ses mains laissèrent échapper l'ouvrage de lingerie auquel elle travaillait, et un petit tressaillement agita tout son corps comme si elle eût éprouvé les frissons qu'occasionne un froid intense. Il y avait dans les paroles qu'elle venait d'entendre de la petitesse et de la brutalité. Insensible, en apparence du moins, aux chuchotements et aux rires étouffés qui, de la cuisine, arrivaient à ses oreilles, elle appuya sa tête sur sa main et se laissa aller à de pénibles réflexions. En vain, repassait-elle dans sa mémoire ses moindres actions depuis son entrée chez Abram Cornaz, elle n'en trouvait aucune qui justifiait les procédés d'Antoine à son égard. La dureté de ce dernier blessait d'autant plus le cœur de la pauvre enfant que celle-ci n'avait pu se défendre d'éprouver un intérêt sincère pour le fils de son maître, à la pensée qu'il n'était pas heureux et souffrait de quelque peine cachée. Après avoir réfléchi un moment, elle prit une grande résolution, celle de quitter la ferme.

A peine Antoine avait-il prononcé les paroles grossières que nous avons citées plus haut, qu'il les regretta; il fut sur le point de rentrer pour demander pardon à la jeune fille, mais il n'osa pas; animé tout à tour des sentiments les plus contraires, il trouvait sa conduite parfaitement juste, et un instant après il la trouvait odieuse. Son agitation était telle qu'elle fut aussitôt remarquée par l'oncle Samuel, qui arriva sur ces entrefaites. Aux questions de l'aubergiste, Antoine répondit par un brusque *au revoir*, et il s'éloigna à grands pas.

(A suivre.)

Faut portant pas tráo économisé.

L'est on boun'afféré què d'êtré ménadzi; et cein vaut bin dè mi què d'êtré rupian; mà po que cein aulè bin pertot, faut qu'on aussè po no gouvernà sà à fédérat, sà à cantonat, sà à communat, dâi citoyens qu'aussont on bocon cousin dâi z'impout et que ne dispeinséyont pas l'ardzeint qu'on payé à receviâo po dâi folerà.

Eh bin, la commouna dè B... a lo bounheu d'avâi deîn la municipalità on homme dè elia sorta, qu'arrêté franc-k-et net sè collèges quand l'est què peinsè què vont tráo liein rappoo à l'ardzeint.

Lo conseil générât dè B... avâi decidâ dè fèrè cauquies reparachons à la pinta dè coumon, qu'ein avâi grând fautâ. Quand dôn lè maçons eurent rembotsi lè mourets, que lo tatèret eut retenu lò tât et que lo menüsier eut rabistoquâ lè portès et passâ ein couleu lè contrèveints, m'eimlévine se la maison n'êtai pas asse galèza que la carrâie à l'assesseu. Assebin po tot bin assorti, ion dâi municipaux proposâ dè ne pas reposâ su la porta lo bet dè lan su quiet lât avâi *Pinte*, mà dè fèrè fèrè ona vretablie ein-seigne peindî à n'on bré ein fai, et tota la municipalità fe bin d'accœo. Mâ quand faillu decidâ cein qu'on mettrâ su cl'einseigne, y'ein eut ion que proposâ dè lât fèrè mettrè lè *trâi Suisses*, et dè derè dinsé à la pinte.

« Lè trâi Suisses ! Lè trâi Suisses ! fe ein branlein la teta lo municipau qu'êtai po l'oodre et l'économie: mè seimblie qu'on n'a dza pas tant mau dèpeinsâ tant qu'orâ; metteint z'ein vâi d'aboo ion po commèinci, et pi ne vairein pe tard ! »

Cé que va ào prédzo po dou francs.

On gaillâ que saillèssai d'on ne sâ iò, étâi venu pè-châotrè et l'âi s'êtâi mariâ. Compto que n'avâi jamais étâ au catsimo et que n'avâi pas étâ reçu, kâ n'avâi jamé met lè pi à l'égliste et s'êtâi mariâ vai lo dzudzo dè pé.

Coumeint lè dzeins dè per tsi no vont prâo ào prédzo la demeindze, la fenna à cé coo étâi on bocon vergognâosa de cein que s'n'homme lât allavè pas, et quand bin le coudessâi prâo lât derè dè lât allâ, volliâvè pas, et cein fasâi dèvesâ lè fennès vai lo borné.

On matin la fenna lât dit: Tè baillo dou francs se te va ào predzo.

— Ah ! se te mè baillè dou francs, lât vu prâo allâ, se repond l'homme, et sè va razâ et veti po ètrè prêt po n'hâorès, que lo prédzo senâvè. Lât allâ, et quand reveigne, sa fenna lât fâ: Et pi ?

— Et pi ? Eh bin lât su z'u; mà lât fâ galé à voutron prédzo: Y'ein a ion qu'est gangelhi su on espèce dè boufet, que dèvesè, que dèvesè, que n'ia reîn à derè què por li.

La freili !

Pour répondre au désir qui nous a été exprimé par plusieurs de nos lecteurs, nous publierons, dans notre numéro de samedi prochain, une reproduction du transparent qui ornait le bureau du CONTEUR, lors de la fête du Centenaire.

Le CONTEUR est en vente dans les kiosques et à notre bureau. — Prix 10 CENTIMES.

Boutades.

Le jeune Toto, à qui son père a donné de beaux joujoux, a d'abord poussé des cris de joie, puis est devenu songeur.

— A quoi penses-tu ? lui demande-t-on.

— Je pense que... c'est bien dommage de n'avoir qu'un seul papa.

On vantait, en présence d'un chanoine originaire de la partie allemande du canton de Fribourg, le talent oratoire de Mgr Merrimod, le prédicateur éminent, à l'élocution facile, à l'improvisation brillante.

« Je ne dis pas le contraire, répliqua le chanoine déjà jaloux de l'éloge, mais remarquez que dans l'art de la brédicazion, chaî un avantache sur sa Grandeur, c'est que moi je buis m'exbrimer et brêcher dans les teux langues ! Che barle involontairement l'allemand et le vrançais. »

A l'école du clairon. — L'adjudant interroge un bleu sur la théorie des sonneries :

— Voyons ! supposez que vous soyez devant la porte de la caserne et que vous entendiez la « générale », qu'est-ce que vous feriez ?

— Mon adjudant, on connaît ses devoirs vis-à-vis des conjoints des supérieurs: je la ferais entrer au quartier.

C'était deux jours avant la fête. Une grande fillette gourmandant son petit frère sur la place de la Palud lui disait: « Si tu continues à faire le méchant, je te mettrai en prison le jour de l'Indépendance ! »

C'était dans une grande ville de province, à l'inauguration de je ne sais plus quoi.

Trente mille personnes étaient assises en rond sur des estrades, pour contempler un badinage quelconque.

Tout le monde était découvert.

Un monsieur, un seul, se tenait debout, le chapeau sur la tête, à l'entrée d'une tribune.

— Chapeau bas, crie une voix.

Le monsieur ne bronche pas.

Cinquante voix s'en mêlent.

On crie, on siffle, on trépigne, on hurle.

Le monsieur se retourne enfin :

— Vous êtes tous des lâches, s'écrie-t-il, tous ! et je vous défie !...

Le monsieur tire alors de sa poche des paquets de cartes qu'il jette à droite et à gauche.

Chacun en saisit une et lit avec étonnement :

ADOLPHE CARMACHU

VOYAGEUR POUR VINS DE CHAMPAGNE.

Hôtel de... rue de...

« Messieurs,

» Veuillez me pardonner le moyen que je suis obligé de prendre pour faire connaître mon adresse dans une ville où je n'ai que peu de relations.

» Mon intention n'était pas de vous offenser, mais de vous apprendre que — seul — je puis vous fournir à des prix modérés les meilleurs champagnes de tous les crus.

» J'ai l'honneur, etc. »

Un voyageur récemment débarqué sur une plage à la mode, discute le prix d'une chambre d'hôtel.

— Quinze francs par jour, fait l'hôtelier.

— Comment quinze francs ? On ne voit même pas la mer.

— C'est vrai, mais si vous saviez comme on l'entend toute la nuit !

Un Lausannois revenant d'Italie, raconte ses impressions à sa femme :

— C'était grandiose, et si tu savais comme j'ai pensé à toi en contemplant ces ruines !

La vie ressemble assez à un voyage en voiture; pendant la première partie du voyage, nous sommes assis dans le sens de la voiture et nous regardons le chemin à faire; pendant la seconde, nous sommes assis à rebours et nous regardons le chemin parcouru.

L. MONNET.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

Au bon vieux temps des diligences, par L. Monnet, jolie brochure, avec couverture illustrée, fr. 1, 50.

Causeries du Conteur vaudois. Choix de morceaux amusants en patois et en français. La première série (2^e édition illustrée) et la seconde sont encore en vente, à fr. 1,50 la série.

Chansonnier caudois, par C. Dénéreaz, fr. 1,80.

Au même magasin : Cartes de visite, de félicitations et de faire-part. — Impressions de factures, en-têtes de lettres, cartes de commerce, etc.

Registres de toutes réglures et de tous formats. — Confection sur commandes. — Copie de lettres et fournitures de bureaux.

Lausanne. — Imprimerie Guillaud-Heym.